

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 mars 2014 à 19h

Convocation du 07/03/2014

<u>Étaient présents</u>: LEMIRE Jean André, MÉALLET Bertrand, BÉTÈS Françoise, JACQUET Agnès, BLANC Agnès, PATROUILLEAU Christian, NAPIAS Christophe, MORGANTINI Carlo, ROUSSEIL Leslie, LOPEZ Maria, FAURE Jean François, FERNANDEZ Natacha.

<u>Absents excusés</u>: GARCIA Philippe, <u>Absente</u>: ORTIZ GUERRERO Marie.

Secrétaire(s) de séance : FERNANDEZ Natacha.

- Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNER UNE TRANSACTION: Délib 01/2014

Après avoir entendu Monsieur Le Maire retracer l'historique des travaux et du désordre qui s'en est suivi, concernant la réalisation du tout-à-l'égout des quartiers Boutric, Rabey et Pont Castel, marché signer le 31/05/2005 par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement avec la Sté GTM SUD OUEST CANALISATIONS.

Monsieur Le Maire, après avoir engagé une procédure, suite à la constatation de l'affaissement des chaussées,

Un protocole d'accord transactionnel très favorable pour la commune a été conclu avec la Sté CHANTIERS MODERNES SUD OUEST et la Société SOCAMA INGENIERIE, indiquant que ces deux sociétés consentent à verser à la commune la somme de 68 192.12 euros TTC, au titre de l'indemnisation définitive et complète des préjudices affectant à la voirie.

Monsieur Le Maire demande aux membres présents l'autorisation de signer ce protocole d'accord.

Après en avoir délibéré;

A l'unanimité ces propositions sont acceptées

SUBVENTIONS aux associations pour 2014 : Délibération n°02/2014

Ces subventions sont proposées par la commission Culture Loisirs, présentées par Mme BETES et seront transposées dans le budget 2014 qui sera voté ultérieurement.

Ces propositions prennent en compte les projets 2014, les restrictions budgétaires mais aussi la trésorerie des associations.

Nom	Montant	Pour	Contre	Abs
ACCA	400,00 €	12	0	0
ACPG (Anciens Combattants)	450,00 €	12	0	0
A.J.C Isle ST Georges	700,00 €	12	0	0
A.R.S	1 600,00 €	8	0	4
ASTA	650,00 €	10	0	2
CLAS	650,00 €	11	0	1
COMITE DES FETES	1 600.00 €	12	0	0
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00 €	12	0	0
LA BREDE JPS	50.00€	12	0	0
MLCA Beautiran	80,00 €	12	0	0
PREVENTION ROUTIERE	50,00 €	12	0	0

Lors de ce vote les conseillers membres de conseils d'administration se sont abstenus

A l'unanimité ces propositions sont acceptées



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 mars 2014 à 19h

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 : Délibération 03/2013 (unanimité)

M. LEMIRE donne la parole à Bertrand MÉALLET, 2ème Adjoint aux finances pour présenter le compte administratif 2013. Il laisse apparaître pour l'exercice 2013 :

Un excédent de fonctionnement de 27 048,11€ (recettes 392 752,74 €, dépenses 365 704,63 €) et un déficit d'investissement de 11 623,11 € (recettes 72 496,78 €, dépenses 84 119,89 €).

L'excédent global cumulé est donc de 238 706,87€

Après quelques questions et réponses apportées, le compte administratif est adopté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 : Délibération 04/2014

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2013 ;

Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2013 de Monsieur le Trésorier Municipale de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2013,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- 1° **déclare** que les comptes de gestion dressés par Monsieur Le Comptable assignataire pour l'exercice 2013, visés et certifiés conformes par Monsieur le Maire d'Isle Saint Georges, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;
 - 2° **approuve** à l'unanimité de ce fait le compte de gestion pour 2013.

A l'unanimité ces propositions sont acceptées

FIN DE SEANCE à 20h00